

Impôt sur le revenu—Loi

Je ne veux pas dire par là que les petites entreprises devraient cesser de faire valoir leur point de vue aux yeux du gouvernement. La création d'emplois et la croissance économique dépendent du secteur privé. Je ne puis toutefois accepter inconditionnellement que l'on reproche constamment au gouvernement d'avoir supprimé toute motivation ou de ne pas prévoir suffisamment de stimulants pour les petites entreprises canadiennes.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais tout d'abord dire quelques mots à propos de l'entente fiscale qui a été rejetée par une des provinces les plus importantes. C'est un échec, mais je n'entrerais pas beaucoup dans les détails du sujet. Comme les députés le savent, tous les députés de l'Assemblée nationale du Québec—qui représentent toutes les opinions politiques de la province, c'est-à-dire le Parti québécois, l'Union nationale, le parti libéral, qui constitue l'opposition officielle, ainsi que le député créditiste—se sont opposés au marché qui a été imposé par le gouvernement fédéral aux Québécois.

Le ministre des Finances (M. Chrétien) et le premier ministre (M. Trudeau) ont prétendu qu'ils avaient offert les mêmes concessions fiscales aux Québécois qu'aux habitants de toutes les autres provinces qui, elles, avaient accepté leur offre. Il n'y a rien de plus faux, monsieur l'Orateur, et ce, pour deux raisons.

Tout d'abord, dans les huit autres provinces qui ont accepté la proposition du ministre des Finances—à l'exception, bien sûr, de l'Alberta qui n'a pas de taxe de vente—durant les six mois où la réduction de la taxe de vente sera en vigueur, les gens en jouiront dans la mesure où ils achèteront des produits auxquels s'applique une taxe de vente. Dans la province de Québec, où l'on n'a pas réduit la taxe de vente, l'ensemble des contribuables obtiendront un dégrèvement fiscal mais les gens qui ne paient pas d'impôt ne bénéficieront aucunement de la proposition du gouvernement fédéral. Je rappellerai aux députés que ce sont précisément les gens qui ont le plus besoin de quelque concession fiscale, d'une réduction des charges fiscales, d'un répit du fisc, c'est-à-dire les gens à revenus si faibles qu'ils ne paient pas du tout d'impôt. C'est précisément ces gens qui ne bénéficieront pas du marché imposé à la province de Québec.

• (2022)

Le premier ministre et le ministre des Finances ont dit que cela revenait au même. La population des huit autres provinces reçoit le même montant sous forme de réduction des taxes de vente. C'est peut-être techniquement vrai, monsieur l'Orateur. Je prétends toutefois que si on avait donné le choix aux habitants des autres provinces—parce que c'est ce qu'on a fait pour le Québec, on lui a offert deux possibilités—ils auraient choisi, dans plusieurs cas, une remise d'impôt plutôt que ce qu'on leur donne. Je prétends que la proposition du ministre des Finances est injuste et qu'elle ne sert que les intérêts politiques du gouvernement fédéral.

Je voudrais prendre la plus grande partie du temps qui m'est alloué pour parler de la situation économique du pays et du peu d'effet que ces changements à l'impôt sur le revenu auront sur son triste sort. Pour la première fois dans notre histoire, il y a maintenant plus d'un million de chômeurs. Les derniers chiffres que Statistique Canada a publiés pour le mois d'avril indiquent qu'il y avait 999,000 chômeurs, c'est-à-dire 85,000

chômeurs de plus cette année qu'au cours du même mois en 1977. Le taux de chômage calculé sur une base non corrigée est de 9.3 p. 100. Non seulement le nombre des chômeurs est-il plus élevé qu'il ne l'a jamais été, mais c'est le taux de chômage le plus élevé que nous ayons eu depuis avant la Seconde Guerre mondiale.

Ce chômage se fait sentir partout dans le pays. Bien sûr, comme il l'a toujours été au Canada, il est plus grave en nombre et en pourcentage dans les provinces de l'Atlantique. Le taux de chômage de Terre-Neuve atteint presque 20 p. 100. Au Nouveau-Brunswick, il est de plus de 16 p. 100; en Nouvelle-Écosse de plus de 12 p. 100, et de près de 12 p. 100 au Québec.

Ce sont là les chiffres officiels. Ceux d'entre nous qui ont réfléchi à la situation savent fort bien qu'il y a probablement 400,000 à 500,000 chômeurs en plus qui ne sont pas comptés pour avoir renoncé à chercher activement du travail. Celui qui vit au Cap-Breton, dans certaines parties de Terre-Neuve ou de l'est du Québec et qui est sans emploi, sait pertinemment qu'il est pratiquement inutile de chercher du travail, dans ces régions, car il n'y en a pas.

Pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, les chômeurs ne sont pas des gens qui manquent d'éducation, qui n'ont pas terminé leur scolarité ou n'ont pas de formation universitaire ou collégiale; parmi les chômeurs figurent nombre de jeunes gens qui ne peuvent trouver de travail, dont certains ont reçu une bonne formation, sans doute la meilleure que le pays ait jamais donnée. Peu importe qu'ils soient enseignants, travailleurs sociaux, ou ingénieurs civils, il n'y a pas de travail pour eux dans le pays.

Beaucoup se sont orientés d'après les avis du Conseil économique et du Conference Board, et les gouvernements fédéraux et provinciaux ainsi que les universités, ont investi de grosses sommes pour former ces étudiants, et eux, plusieurs années d'étude. Ces étudiants se sont formés dans des domaines non seulement qu'ils aimaient mais dans lesquels le gouvernement les a orientés, en leur disant qu'ils trouveraient du travail intéressant et relativement bien payé. Ils se retrouvent à présent sans emploi. On m'a dit, par exemple, que dans ma province, 50 nouveaux diplômés de pédagogie n'avaient pas pu trouver l'année dernière d'emploi dans l'enseignement. Pour la promotion de cette année, les perspectives sont un désastre. Pourtant, qu'est-ce que le gouvernement trouve à dire? Selon la *Tribune* de Winnipeg, voici ce que le ministère des finances a déclaré en avril:

Le ministre des Finances, M. Jean Chrétien, a déclaré mardi que l'économie ne pouvait fournir des emplois à tous ceux qui désiraient travailler.

Nous faisons de notre mieux, a-t-il répondu aux députés de l'opposition...

Tout ce que j'ai à lui dire est que si c'est tout ce qu'il peut faire, c'est bien peu.

Ma province et ma ville ont un taux de chômage assez faible. Nous n'avons pas les vagues de prospérité que connaissent certaines régions du Canada et parfois même Toronto et Vancouver. Nous n'avons pas non plus les graves crises qu'elles ont connues. Toutefois, monsieur l'Orateur, les perspectives à Winnipeg et au Manitoba sont pessimistes. Les perspectives dans ma province, pour m'exprimer avec modération, ne se sont pas améliorées depuis l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement progressiste conservateur provincial qui croit qu'il est temps que les gouvernements fassent preuve d'austérité, que le meilleur gouvernement est celui qui fait le moins. Par consé-